

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2023 -

### DÉCISION N° 23 - 07 - 053

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 juin 2023 s'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à partir de 10 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)

#### **Décision 9 : L'attribution du marché de fourniture de titres restaurant pour les agents du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.**

La présente consultation concerne la fourniture de titres restaurant par titre ou par carte à puce prépayée et rechargeable, pour les agents du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Pour rappel, le titre restaurant est financé par le SDIS à hauteur de 50% de sa valeur faciale. Lors du précédent marché, il avait été demandé aux candidats de proposer une solution mixte permettant aux agents de disposer à la fois de titres sur support papier ainsi qu'au format carte électronique. Lors de la relance de cette consultation, la même demande a été réitérée. Toutefois, en raison de la tendance générale des fournisseurs à la dématérialisation exclusive des titres, l'utilisation de la carte à puce sera désormais obligatoire.

Le présent marché a été lancé selon la procédure d'appel d'offres et les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande avec un maximum annuel de 130 000 titres.

Le marché sera attribué au regard des critères suivants :

1. Valeur technique (pondération : 80)
2. Prix (pondération : 10)
3. Performances en matière de protection de l'environnement (pondération : 10)

La commission d'appel d'offres, réunie le 17 octobre 2023, a examiné ce dossier à l'appui du rapport d'analyse des offres fourni par le bureau des ressources humaines.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :**

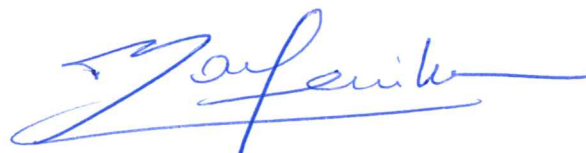
Le bureau confirme le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 17 octobre 2023 attribuant le marché de fourniture de titres restaurant pour les agents du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire à la Société **EDENRED France SAS**, sise 166 / 180 Boulevard Gabriel Peri - 92 240 MALAKOFF.

**Article 2 :**

La Présidente est autorisée à signer toutes les pièces du marché.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

La Présidente du Conseil d'administration  
du service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Darfeuille', with a horizontal line underneath.

Marianne DARFEUILLE